N°243
Mars - Avril 2022

< REPÈRES

Magazine de la Chambre neuchâteloise
du commerce et de l'industrie

GRAND ANGLE — 08

Et le volant **s'envola**

>cnci

CRÉER AUJOURD'HUI LES FONDATIONS DE DEMAIN

La BCN vous accompagne pour la transmission de votre entreprise

BCN

Par Florian Németi
Directeur CNCI

Quand la géopolitique déstabilise **l'ordre économique mondial**

Avant la guerre en Ukraine, l'économie mondiale était déjà confrontée à des problèmes significatifs, à savoir la hausse des prix, un manque de disponibilité de matières et de composants, des perturbations dans le fret. Avec un risque d'inflation et de moindre croissance.

Ce scénario n'était pas positif. Mais il y a pire, désormais. Car l'économie fait face à un risque fondamental d'une tout autre ampleur : en raison de la violation sans précédent du droit et de la sécurité internationale par la Russie, l'ordre mondial, géopolitique et économique, issu de la guerre froide se situe sur un point de bascule. Et ce, même si la guerre en Ukraine devait se terminer rapidement. En effet, sans stabilité géopolitique, la mondialisation des échanges et des chaînes d'approvisionnement n'est plus assurée. Or, dans un climat de défiance réciproque, les relations politiques et économiques entre l'Occident, la Russie et, sans doute, la Chine vont se durcir et se reconfigurer en mettant en danger des interdépendances complexes, qu'elles soient commerciales, énergétiques, monétaires ou technologiques. Quel nouvel ordre économique mondial va donc bien pouvoir émerger de ce champ de tensions extrêmes ?

Sans stabilité géopolitique, la mondialisation des échanges et des chaînes d'approvisionnement n'est plus assurée.

Personne ne possède de boule de cristal. Toutefois, certaines lignes de force se dessinent déjà. Premièrement, les prix des matières premières, de l'agrochimie et de l'énergie vont certainement rester élevés pour un bon moment. Et leur disponibilité plus faible. Cela impactera négativement la chaîne de transformation et de livraison de l'industrie mondiale en général. Deuxièmement, l'incertitude géopolitique va pousser les pays occidentaux à mener des stratégies de réindustrialisation et relocalisation, mais aussi de réduction de dépendance énergétique et technologique. D'énormes investissements seront aussi entrepris dans les infrastructures, la défense et les capacités de sécurité, notamment digitale. Les circuits d'approvisionnement continentaux « courts » et jugés plus sûrs seront privilégiés, même si leur coût s'avère supérieur. Troisièmement, la part et l'intervention des États dans l'économie, qui se sont déjà accrues depuis 2008 pour faire face aux crises (financière, sanitaire, géopolitique), augmenteront sans doute encore, tout comme la dette publique. Tout cela pourrait avoir des incidences macro-économiques, en particulier commerciales, budgétaires et monétaires, susceptibles de remettre en cause le cycle de mondialisation dont bénéficient de nombreux pays depuis trente ans.

Pour l'économie neuchâteloise fortement industrielle et tournée vers l'exportation, ces tendances, si elles se matérialisent pleinement, pourraient bien générer de nouvelles contraintes. En particulier si la situation géopolitique se dégrade en limitant l'accès aux marchés de certains pays et en renchérissant de façon forte et durable les coûts de production. Toutefois, des opportunités nouvelles peuvent aussi apparaître, en particulier dans la relocalisation ou le renforcement d'activités stratégiques en Suisse et en Europe, pour lesquelles d'importants investissements industriels et d'infrastructure seront nécessaires.

Mais pour l'heure, la priorité du monde n'est pas économique. Elle est humanitaire et diplomatique. Avec l'espoir que cette guerre cesse au plus vite.

Sommaire

Dans le rétro 05

Économie pratique 07

Grand angle 08
Et le volant s'envola

Focus 12
Pour un canton attractif

Réseaux 14

Maison de l'économie 16

Point de vue 21
Jean-Patrick Ducommun, patron de l'entreprise familiale SVEDEL, Service de Voirie de l'Entre-Deux-Lacs SA

Agenda 22

Impressum
Rue de la Serre 4,
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 10
cnci@cnci.ch
www.cnci.ch

Parution bimestrielle
Rédaction & édition : CNCI
Bulletin adressé aux membres
Conception : Agence NEUE SA
Impression : Imprimerie Baillod SA

Publicité
Nadia Garavaldi Liengme
Tél. 032 727 24 10
nadia.garavaldi@cnci.ch
www.cnci.ch

FSC www.fsc.org MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C103864

POSITIVE COATING

VOTRE PARTENAIRE DANS LES TRAITEMENTS PVD ET ALD DE HAUTE QUALITÉ

Responsible Jewellery Council

POSITIVE COATING SA

Rue des Champs 12 - 2300 La Chaux-de-Fonds – Suisse

T. +41 (0) 32 924 54 54 - info@positivecoating.ch

www.positivecoating.ch

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE WEB POSITIVE COATING

14 mar

14 mars 2022

Lundi 14 mars, 30 personnes ont assisté en ligne au **séminaire Jurilex**. Une sélection de jurisprudences récentes en droit du travail a été présentée, dont notamment des arrêts traitant de la protection de la personnalité, la préparation d'une activité concurrente pendant le délai de congé, le licenciement immédiat et la validité d'un commun accord, la notion de fonction dirigeante élevée, la question de la licéité du traitement de données, les heures supplémentaires et le cas d'une activité accessoire non annoncée.

Les prochaines sessions auront lieu les 13 et 15 juin et 10 et 14 novembre. Une session aura lieu en ligne et l'autre en présentiel. Pour rappel, les abonnés au service juridique bénéficient d'un rabais sur leur inscription.

29 mars 2022

Bernard Wuthrich a tiré sa révérence en tant que correspondant parlementaire et chef du bureau du Temps au Palais fédéral. Son parcours a été jalonné de milliers d'articles écrits dans les colonnes de la Feuille d'avis de Neuchâtel, de La Suisse, de L'Agefi, du Journal de Genève et, enfin du Temps.

29 mar

Tout au long de sa carrière, il a eu l'occasion de côtoyer diverses personnalités : des simples quidams, des entrepreneurs, des lobbyistes, des chefs d'offices, des Parlementaires, des Conseillers fédéraux…

Bernard Wuthrich a assisté de très près aux changements qui ont marqué la Suisse au cours de ces 40 dernières années. Il a vécu en live des moments forts de notre démocratie. Lors d'une rencontre à la CNCI, l'intervieweur a été interviewé. Il a répondu à des questions ayant trait au métier de journaliste, à la politique suisse et au Canton de Neuchâtel.

L'interview peut être consulté sur www.cnci.ch > réseautage

31 mars 2022

31 mar

On parle beaucoup des **cryptomonnaies** dont le Bitcoin, mais on ignore largement de quoi il s'agit. Pour faire simple, les cryptomonnaies sont virtuelles et elles ne dépendent pas de la banque centrale d'un pays. Elles permettent à leurs utilisateurs de dépenser de l'argent de manière anonyme grâce à une série de transactions complexes utilisant la blockchain.

Une trentaine de personnes ont pu assister à la CNCI à la présentation d'**Alexis Roussel, co-fondateur de la plateforme de trading de cryptomonnaies Bity**, établie dans le Canton de Neuchâtel. Par le passé, il a travaillé pour les Nations Unies puis au sein d'une grande entreprise internationale.

Il s'est lancé en politique au sein du Parti pirate suisse, qu'il a présidé pendant près de deux ans.

En savoir +

INTÉGREZ L'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE DANS VOTRE PROJET DE RÉNOVATION !

Faites confiance à Groupe E

Experts en solutions énergétiques globales

groupe E

Bénéficiez des conseils de nos experts et découvrez nos solutions éco-efficientes pour votre rénovation ou construction.

Plus d'informations sur **groupe-e.ch**

Par Régine de Bosset
Conseil juridique CNCI

Les conflits **sur le lieu de travail**

Les conflits sur le lieu de travail seraient la cause de plus de la moitié[1] des incapacités de travail

C'est le constat qui ressort d'une étude réalisée par WorkMed, un centre de compétences en psychiatrie de Bâle-Campagne, en partenariat avec l'assurance SWICA, publiée le 23 mars dernier. Les situations conflictuelles sont généralement liées à des changements au sein de l'entreprise en raison d'une réorganisation, de la réduction des effectifs ou d'un changement de cadre. La situation que nous vivons actuellement, après deux ans de pandémie et ses mesures sanitaires, la reprise du travail en présentiel après une longue période de télétravail imposé, des restructurations engendrées par la conjoncture actuelle, aura c'est certain pour conséquence un accroissement de tensions sur le lieu de travail.

Comment alors éviter que de nombreuses personnes en souffrent et finissent par perdre leur emploi dans la moitié des cas à la suite longues incapacités (en moyenne sept mois)? Il est recommandé de prendre des mesures en amont afin de prévenir les conflits. Dans certaines situations, il n'est pas évident de constater les souffrances vécues par les employés qui n'osent pas en parler. C'est pourquoi, l'employeur se doit de donner à ses employés la possibilité de trouver conseil et soutien, de manière confidentielle, auprès d'une personne de confiance.

Cette obligation a été concrétisée par un arrêt du Tribunal fédéral de mai 2012[2]. Afin d'aider les entreprises à mettre en œuvre une telle mesure, la CNCI met à leur disposition le service de prévention et gestion des conflits internes. Lorsque l'employeur a connaissance de l'existence de situations compliquées au sein de son entreprise, le service juridique de la CNCI est à sa disposition pour le conseiller au cas par cas.

[1] 57% des incapacités d'origine psychique sont déclenchées par des conflits sur le lieu de travail selon l'étude « Prescriptions d'arrêts de travail pour des raisons psychiques en Suisse : contexte, évolution et procédure » du 23 mars 2022

[2] ATF du 9 mai 2012, 2C_462/2011

A la découverte **des entreprises neuchâteloises**

Par Florian Németi
Directeur CNCI

par « Immersion » sur RTN

Les entreprises neuchâteloises possèdent des compétences reconnues très loin à la ronde. La plupart d'entre elles sont souvent des PME qui occupent une position de leader sur des niches de marchés spécialisés, avec des produits et des prestations à haute valeur ajouté. Ces entreprises n'ont donc aucun problème de savoir-faire, ni de notoriété auprès de leurs clients et fournisseurs, mais plutôt un manque de « faire-savoir » sur le plan régional, tant elles restent méconnues du grand public dans le canton.

Or, cette discrétion et cette modestie, bien que louables, peuvent aussi s'avérer problématiques, en particulier dans une période où le personnel qualifié est difficile à trouver et à recruter. A une époque où il importe au citoyen de mieux connaître l'économie et les entreprises, en particulier sous l'angle de leurs activités et de leurs innovations, tout comme de leurs engagements au quotidien.

C'est précisément pour combler cette lacune que la radio régionale RTN, en collaboration avec la CNCI, propose aux entreprises l'émission « Immersion », qui emmène les auditeurs au cœur des entreprises neuchâteloises. Afin de leur faire découvrir de l'intérieur, en coulisses, des activités, des produits, mais aussi des collaborateurs passionnés par leur métier.

Il s'agit en quelque sorte d'un concept de portes ouvertes d'entreprise adapté au format radio, web et réseaux sociaux. Sur une semaine, ce sont ainsi 5 modules audio de 180 secondes qui présenteront l'entreprise au grand public. Cette prestation payante peut également être complétée par un film d'entreprise.

Pour tout renseignement concernant « Immersion » sur RTN :

Marian Brisebard, BNJ Publicité SA à Marin, mbrisebard@rtn.ch, Tél. 032 756 01 30

Et le volant **s'envola**

Un tsunami technologique chamboule l'industrie automobile depuis plusieurs années. Les schémas traditionnels explosent, la révolution numérique amène à réinventer toute l'architecture matérielle et logicielle des véhicules. Il se pourrait bien que d'ici quelques années, la voiture ne ressemble à rien de ce que nous connaissons aujourd'hui. La voiture du futur est bel et bien en route !

Interview de

François Launaz
Président d'Auto Suisse

Ce qui est certain, c'est qu'avant d'en arriver là - une fois le palier technique et juridique franchi - au regard de l'espérance de vie de la voiture actuelle, il faudra plusieurs années pour que le parc automobile se renouvelle intégralement. Toutefois, les acteurs du secteur du transport devront anticiper au plus tôt cette mutation, afin de préparer la société à cette transformation massive. En effet, il est probable qu'à terme, des sociétés comme Uber démocratisent les « taxis autonomes », réduisant drastiquement les prix des trajets et poussant les conducteurs à ne plus posséder leurs propres véhicules. Sous cette hypothèse, les chauffeurs de taxi (déjà en grande difficulté) risquent de perdre leur emploi ; difficile de lutter contre des « taxis autonomes » ultra performants et peu coûteux. Autre conséquence : les transports publics devront eux aussi se réinventer afin d'optimiser leurs performances, diminuer leurs tarifs et améliorer le confort des passagers.

L'industrie automobile va subir également de profondes mutations. Le nombre de véhicules vendus risque fortement de chuter et le secteur emploiera a priori beaucoup moins de personnes peu qualifiées. De façon plus large, le nombre de parkings va se réduire comme peau de chagrin et le permis de conduire ainsi que les moniteurs d'auto-école ne seront plus qu'un vieux souvenir.

Le nombre de parkings va se réduire comme peau de chagrin.

Enfin, l'Etat devra progressivement apprendre à se passer des recettes issues des contraventions routières (ça c'est plutôt une bonne nouvelle !). Avec un véhicule qui roulera à la vitesse légale et qui pourra se garer tout seul, les policiers dédiés à cette activité de contrôle seront progressivement affectés à d'autres fonctions ou pas.

Par Nadia Garavaldi Liengme
Assistante de Direction CNCI
Relations membres CNCI

Ainsi, la voiture autonome détruira et créera des emplois. Mais, comme souvent avec la révolution numérique, ce sont surtout les emplois les moins qualifiés qui seront menacés. D'où l'absolue nécessité d'anticiper les changements à venir pour former ces personnes.

A un autre niveau : qui dit voiture autonome, dit voiture électrique. Néanmoins, nombre de questions et d'incertitudes persistent encore malgré les volontés politiques en faveur des véhicules à très faibles émissions et les pressions de plus en plus fortes de certains ayatollahs du brocoli. Notamment en ce qui concerne l'électrification de l'ensemble du parc automobile suisse qui entraînerait une nette hausse de la consommation d'électricité. S'y ajoute la sortie programmée du nucléaire.

Pour conclure, depuis quelques années les constructeurs automobiles se tournent vers les experts en données embarquées pour améliorer leurs voitures : les GAFA. Ces géants du numérique grignotent peu à peu le marché pour venir se placer comme des acteurs incontournables de demain. Un juste équilibre préservé jusqu'à présent par le savoir-faire des fabricants. Mais jusqu'à quand ?

François Launaz, Président d'Auto Suisse, a accepté de nous éclairer sur les grandes tendances de la voiture de demain.

Comment se porte le secteur automobile en Suisse aujourd'hui ?

Le secteur de l'automobile a été beaucoup éprouvé par la crise de la pandémie du coronavirus (fermeture des concessions, arrêt des lignes de production). A cela s'ajoute la pénurie de semi-conducteurs qui se poursuit. Le manque de puces électroniques a mis la production de nombreux modèles à genoux, causant moult retards de livraison. C'est à cause de ce manque de composants électroniques que ceux qui mettent la main sur un véhicule neuf attendent des mois. Toutefois, si la machine de la société s'est grippée, le besoin en déplacements n'a pas vraiment diminué, au contraire : au plus fort de la pandémie, peu avaient envie de se retrouver dans un bus ou un train avec des inconnus potentiellement contagieux. Nombreux ont ainsi été les Suisses à se rabattre sur les voitures d''occasion. Conséquence : la pandémie a dopé les ventes de voitures d'occasion en Suisse. Néanmoins, il faudra probablement patienter jusqu'en 2023, voire 2024 pour que l'industrie automobile suisse atteigne sa vitesse de croisière, soit 300'000 voitures neuves et 800'000 voitures d'occasion vendues par an.

La Suisse est-elle prête pour la voiture autonome ?

Non. La voiture autonome fera assurément son apparition dans un premier temps sur des sites industriels de grande taille qui nécessitent des déplacements en véhicules et qui comportent généralement un grand nombre de bâtiments répartis sur plusieurs hectares. Là, le travail des industriels pourrait être amélioré par l'emploi de véhicules autonomes. Cette technologie pourra aussi être utilisée par des camions sur de longues distances, car les autoroutes et voies rapides offrent moins de variables à gérer que des rues situées en ville. Ou encore pour remplacer les transports publics par un service de «robotaxis» dans des pays avec de grandes autoroutes pour des itinéraires commerciaux intéressants et prometteurs. Finalement, on parle toujours de voitures autonomes mais le transport ferroviaire se prêterait particulièrement bien à l'automatisation. Contrairement à la route, qui est un environnement ouvert où des dangers peuvent surgir à chaque instant, le train n'a pas à se soucier de sa trajectoire et doit gérer simplement l'accélération et le freinage, ainsi que l'ouverture et la fermeture des portes aux stations.

Quelles fonctionnalités vont débarquer que nous soupçonnons à peine ?

L'industrie automobile a déjà beaucoup évolué et, de nos jours, la plupart des voitures en circulation disposent d'équipements technologiques dont la principale mission est d'aider le conducteur tout au long de ses trajets. Des avertisseurs de radar aux systèmes de navigation GPS, en passant par les régulateurs de vitesse, les caméras et radars de recul ainsi que les équipements de confort (sièges chauffants ou relaxants, systèmes audio sophistiqué ou encore rétroviseurs extérieurs dégivrants), les utilisations sont diverses et variées.

Demain, les capteurs embarqués veilleront sur nous. Ils sauront détecter le stress, la fatigue et les signes avant-coureurs d'un malaise.

Prochaines étapes : la voiture autonome pourra maintenir la bonne distance et éviter les freinages intempestifs ; ce nouveau véhicule pourrait bien être un levier efficace de lutte contre les embouteillages et la surconsommation de carburant.

Autre avantage : on peut déjà se garer sans toucher le volant, et dans certains cas en appuyant juste sur un bouton. La prochaine étape est de sortir de la voiture et de la laisser se garer toute seule. Demain, le véhicule aura encore plus d'autonomie et pourra faire quelques centaines de mètres pour trouver une place. Ce sera du stress en moins pour les rendez-vous. Demain, les capteurs embarqués veilleront sur nous. Ils sauront détecter le stress, la fatigue et les signes avant-coureurs d'un malaise. La voiture pourra en conséquence passer en mode automatique et s'il le faut s'arrêter en prévenant au passage les secours.

Que vont réellement apporter les véhicules autonomes ?

Les véhicules autonomes pourraient être la solution contre les embouteillages. Elles permettront en effet d'optimiser la circulation et de gagner en fluidité et en sécurité. Elles seront capables de déterminer les itinéraires les plus courts pour les trajets. Les dépenses de carburant s'en trouveront donc limitées. Enfin, les conducteurs n'auront plus à se soucier d'éléments comme l'embrayage ou encore la gestion de la vitesse et pourront être plus détendus au cours de leur trajet, surtout les plus longs. Ils n'auront également plus à s'efforcer d'être concentrés en permanence afin d'être en mesure de réagir rapidement face à des imprévus. À la clé ? Une probable limitation du nombre d'accidents.

Autre volet : le transport à la demande. Le véhicule autonome va en fait compléter les transports en commun dans des zones ou à des horaires où il n'exerce plus ou mal sa mission. Ou à terme remplacer les bus, grâce à sa flexibilité et aux larges plages d'utilisation. Le véhicule autonome peut aussi redonner de la mobilité aux personnes âgées ou aux gens qui ne peuvent pas conduire.

La voiture autonome sera-t-elle notre plus grande espionne ?

Non. L'espion se cache dans notre poche… avec le consentement libre et éclairé (en théorie) de chaque utilisateur !

Les véhicules autonomes seront-ils vraiment plus écologiques ?

Ce n'est pas l'autonomie qui est écologique mais la technologie ! Explication : la voiture électrique n'a pas de pot d'échappement. Elle se trouve donc dans l'incapacité technique d'émettre du CO_2. C'est pourquoi la voiture électrique est une voiture écologique. À ceci près qu'elle roule à l'électricité. Son bilan écologique dépend donc étroitement de la source de production de cette électricité (énergies renouvelables et/ou énergies fossiles). Il est important à ce stade de comprendre que la transition énergétique n'est pas une question de faisabilité technique ou de viabilité économique, mais relève bien d'une volonté politique. Par conséquent, pour atteindre l'objectif ambitieux de zéro émission nette, nous avons besoin d'une politique climatique efficace, efficiente, constructive et acceptable. N'en déplaise aux intégristes verts qui chassent la voiture de partout pour enterrer définitivement la mobilité individuelle.

Les constructeurs automobiles pourraient-ils être supplantés par les GAFA ?

Tout est possible. Mais ce qui est certain, c'est que l'avenir de l'automobile passera inéluctablement par une collaboration étroite entre constructeurs, prestataires de services et géants de l'informatique car la data est un élément incontournable des voitures de demain. C'est une autre façon de concevoir l'automobile avec l'objectif d'établir une concurrence saine et durable. L'entreprise Tesla d'Elon Musk a déjà révolutionné le marché automobile en misant tout sur le design, l'innovation et la vente en ligne.

Quoi qu'on en dise, la voiture reste sacrée. On ne peut pas s'en passer. Elle va conserver son côté passionnel.

En revanche, les 4'000 garages présents en Suisse seront condamnés à évoluer et à se réinventer (c'est déjà le cas avec l'arrivée des voitures électriques) pour rester rentables en prévoyant des services nouveaux pour amorcer la transition et ne pas subir de période difficile. L'adaptation passera par une redéfinition du métier, où le service à la clientèle va encore gagner en importance. Le garagiste traditionnel deviendra un fournisseur de mobilité.

Avec l'automatisation croissante des voitures, pensez-vous que le plaisir de conduire et le sentiment de liberté qui l'accompagne existeront toujours ?

Ce sentiment de liberté ne va pas disparaître mais il sera différent. Et nous y gagnerons en sécurité, ce qui est un point positif. Autre élément non négligeable : la signature sonore des voitures électriques. On ne peut que se réjouir de cette perspective de vivre dans des villes devenues paisibles du fait de la disparition de la pollution sonore.

Quoi qu'on en dise, la voiture reste sacrée. On ne peut pas s'en passer. Elle va conserver son côté passionnel.

Une communauté qui formule des solutions inattendues.

Associons les meilleurs talents aux dernières technologies. Nous décuplerons la confiance pour réussir demain.

Chez PwC, cela se traduit par The New Equation.

Pour en savoir plus : pwc.ch/TheNewEquation

François Burgat, Directeur responsable de PwC Neuchâtel
+41 58 792 67 86, francois.burgat@pwc.ch

pwc

Pour un canton **attractif**

Par Charles Constantin
Membre de la Direction CNCI

Il y a moins d'une année, le Conseil d'Etat a communiqué sa stratégie de promotion de la domiciliation. Dans son rapport, il a relevé des faits très inquiétants. Le Canton de Neuchâtel subit un solde migratoire intercantonal négatif depuis l'an 2000. 14'600 personnes ont quitté le canton, principalement au profit des cantons voisins et, plus singulièrement, des localités situées à proximité immédiate de nos frontières cantonales.

De 2017 à 2020, à part le Tessin, Neuchâtel a été le seul canton à afficher quatre pertes consécutives d'habitants (pertes cumulées de 2'677 habitants). Cette tendance a été stoppée en 2021 (gain de 210 habitants). Le cas reste préoccupant. Il s'agit donc de remédier à cette situation au plus vite. En attirant dans notre canton des forces vives à même d'apporter des compétences dont ont besoin les entreprises, tout comme des habitants à même de contribuer à sa prospérité !

En mars 2022, lors de la présentation de son programme de législature, le Conseil d'Etat a rappelé sa volonté de développer une offre résidentielle de qualité, en encourageant l'accès à la propriété et en poursuivant les efforts vers une fiscalité attractive. Dans son analyse « SWOT », il souligne deux faiblesses : une faible dynamique démographique et un déficit d'image s'agissant des conditions fiscales des personnes physiques. Comme menaces, le Conseil d'Etat décèle l'exode de ressources vives ainsi que la polarisation politique, notamment sur les enjeux fiscaux et financiers. Confiant, l'Exécutif cantonal affirme : « Neuchâtel a de quoi ancrer sa population et attirer de nouveaux habitant-e-s. »

Pour parvenir à ses fins, le Gouvernement cantonal se dote de la stratégie AAA « Ancrer, Attirer et Accueillir », détaillée dans le rapport « Stratégie cantonale de promotion à la domiciliation » du 21 mai 2021. Dix mesures ont été arrêtées. Elles sont à réaliser par le délégué à la domiciliation, le Conseil d'Etat et ses services.

Le Gouvernement cantonal s'est doté de la stratégie AAA « Ancrer, Attirer et Accueillir ».

La CNCI en phase avec la stratégie AAA

La CNCI partage la préoccupation du Conseil d'Etat et sa volonté d'agir de manière ciblée. Dans sa réponse à la consultation, la CNCI avait souligné les points suivants pour cinq mesures proposées.

- Partenariat avec les employeurs neuchâtelois : la CNCI attend des outils simples, adaptés et explicites pour les différents groupes-cible (p.e. agences de relocalisation, régies immobilières, fiscalistes, patrons, service RH, collaborateurs pouvant s'installer dans le canton).
- Etablissement et publication régulière d'un monitoring: la CNCI demande d'abord de fixer des critères et de les suivre ensuite, d'entente avec les interlocuteurs motivés par la stratégie de promotion de la domiciliation. Proposition est aussi faite de systématiser le remplissage du même questionnaire dans toutes les communes au moment de l'emménagement et du déménagement d'habitants. Des questions au sujet de la fiscalité doivent aussi être posées.
- Prise en compte de la domiciliation dans le pilotage politique : dans chaque rapport soumis au Grand Conseil, la CNCI propose de poser la question : « Quel est l'effet de l'acceptation de ce rapport sur l'attractivité du Canton de Neuchâtel ?». La réponse doit être ensuite claire et étayée.
- Encouragement d'accès à la propriété : la CNCI prend exemple sur Berne. Dans ce canton, lorsque l'acquéreur ou l'acquéreuse de l'immeuble en fait sa résidence principale, CHF 800'000.- (abattement) peuvent être exonérés de l'impôt sur les mutations sous certaines conditions. Cette mesure intéressante a comme objectif d'attirer de nouveaux habitants et de les fidéliser.
- Exemplarité de l'État dans la domiciliation de son personnel. Selon la CNCI, cette mesure doit aussi se faire auprès des entreprises paraétatiques.

Réponse à l'initiative POP comme premier test en grandeur nature

Dans un mois, le 15 mai 2022, les Neuchâtelois.e.s devront décider s'il faut imposer davantage les fortunes supérieures à CHF 500'000.-. Même si la fiscalité est un instrument parmi d'autres qui incitent un contribuable à rester ou à s'établir dans un lieu, la réponse donnée par les urnes, lors de ce dimanche de votations, constituera un premier indicateur sur l'adhésion des Neuchâtelois.e.s à la stratégie cantonale de promotion de la domiciliation.

Les ateliers

Fondation Les Perce-Neige

Pour tous vos travaux de conditionnement (horlogerie, alimentaire, cosmétique, etc.), emballage sous film, saisie informatique et mise sous pli.

LesPerceNeige

Fondation Les Perce-Neige
chemin Mon Loisir 23e
2208 Les Hauts-Geneveys
www.perce-neige.ch

Pour toute demande:
Flavian Zimmermann
tél. 032 886 67 30
pn.ateliers-com@ne.ch

kyburz

LEADER DANS LE DEVELOPPEMENT ET LA FABRICATION DE PRODUITS TRANSPARENTS DEPUIS 1946

Rue des Indiennes 13a | 2074 Marin-Epagnier | www.kyburz-cie.ch

Le Service Traiteur Cinq Sens certifié

Cinq sens, spécialisé dans le service traiteur à Fontaines, vient d'obtenir la certification EcoCook® Restaurant Durable niveau 4 (version 2020). Cinq Sens offre des plats faits maison, variés et équilibrés. Cette adhésion démontre l'engagement du Maître traiteur Cinq Sens pour la protection de l'environnement, la durabilité et sa préoccupation pour la santé des personnes.

Le CSEM et Open Web Technology (OpenWT) allient leur savoir-faire réunissant 700 spécialistes afin d'accélérer la numérisation des entreprises suisses

Le CSEM et OpenWT, une entreprise de conseil en stratégie et en technologie de premier plan, ont conclu un partenariat global. L'objectif est de compléter l'éventail d'offres du CSEM, notamment dans le domaine du conseil en stratégie, de la transformation digitale et du développement de logiciels.

La BCN réalise un très bon résultat en 2021

La BCN a réalisé un bénéfice de 42,6 millions de francs. Le montant qu'elle versera à l'Etat se monte à 30 millions de francs, un million de plus qu'en 2020.

Le fonds «Piguet Fund – Pondéré CHF» primé une nouvelle fois «Meilleur fonds» de sa catégorie aux Refinitiv Lipper Fund Awards 2022

Pour la deuxième année consécutive le fonds « Piguet Fund Pondéré CHF A » a été récompensé pour son excellente performance et a remporté le prix du meilleur fonds sur 3 ans dans la catégorie « Mixed Asset CHF Flexible » lors des « Refinitiv Lipper Awards Switzerland 2022 ». L'année dernière le même fonds avait remporté le prix du meilleur fonds dans sa catégorie sur une période de 5 ans.

Admiris Sàrl va fêter ses 10 ans d'existence

Créée par Ardeschir Dabaghchian en juillet 2012, la société basée à Bevaix est spécialisée dans les services informatiques - notamment la gestion d'infrastructures. Le cœur d'Admiris est ses clients. La vision et la stratégie de la société reposent principalement sur leurs satisfactions avec un service sur mesure, mais aussi sur l'anticipation de leurs besoins. La société intervient durant les phases de conception, d'architecture et de mise en service de leurs projets. Par la suite, elle assure leur gestion quotidienne. Admiris Sàrl propose ses services aux PME de tout l'Arc jurassien, quels que soient leurs domaines d'activités.

Swatch veut investir dans l'électronique

Swatch Group poursuit ses investissements à Neuchâtel et prévoit notamment la construction d'un nouveau bâtiment sur le site d'EM Marin, fabricant des composants microélectroniques du groupe. Si le groupe horloger réalise l'essentiel de ses ventes grâce à son secteur montres et bijoux (plus de sept milliards de francs en 2021), le secteur des systèmes électroniques a réalisé 314 millions de francs de vente en 2021 (+17,2% par rapport à 2020).

Richemont revend ses parts dans Greubel Forsey à Greubel Forsey

Greubel Forsey a racheté les parts que Richemont détenait et prend son envol. Richemont, propriétaire notamment de Cartier et Piaget, détenait 20% de la marque. Greubel Forsey a été fondée en 2004 par Robert Greubel et Stephen Forsey. La griffe, connue pour ses complications horlogères, est destinée à des passionnés très fortunés, le prix d'entrée de gamme se trouvant autour des 200'000 francs.

Fusion des chocolatiers Jacot et Du Rhône

Un nouveau défi pour Daniel Knoepfel. Le propriétaire de Jacot Haute Chocolaterie à Noiraigue a annoncé le 1er février dernier le mariage de son entreprise avec Du Rhône Chocolatier à Genève. Cette union doit permettre aux deux entités de mieux se positionner sur le marché. Il s'agit essentiellement de réduire les coûts et d'avoir plusieurs points de vente.

Un timbre fait rayonner Neuchâtel

À travers le projet « Mon canton – notre Suisse », la Conférence des gouvernements cantonaux et la Poste ont développé une feuille de timbres issus de chaque canton. L'agence Lemon à Neuchâtel a été mandatée pour représenter le Canton de Neuchâtel, en suivant les thèmes choisis par le gouvernement : la microtechnique et les nanotechnologies. Spécialisée en création de sites internet, applications web, design et web marketing, Lemon compte six collaborateurs. La société a été créée il y a treize ans.

Omega by Swatch

Le Swatch group a dévoilé, après une intense campagne de teasing dans les principaux quotidiens internationaux, une collection signée des deux marques Swatch et Omega. Une incursion inédite du luxe horloger dans la mode streetwear. Une série de onze modèles taillés dans la matière des Swatch (un mélange de bioplastique et de céramique) et formés dans le design de la célèbre Speedmaster. Collection plus souvent appelée « Moonwatch » parce qu'elle a accompagné les premiers astronautes sur la lune.

Un chasseur sachant chasser sans son chien est un **HEADHUNTER**

Recrutez autrement…
Nous *benchmarkons*
vos futurs talents !

ALPHOM Executive Search

ALPHOM®
where ambitions meet

ALPHOM Executive Search
Rue du Pommier 7, CH-2000 Neuchâtel
032 566 15 15 | contact@alphom.com

www.alphom.com

Où en-est le REN **après 4 ans d'activités ?**

Le réseau d'entreprises formatrices neuchâteloises (REN) a soufflé ses 4 bougies l'hiver passé. Après cette phase de lancement, la mission reste intacte : être un facilitateur pour les entreprises qui souhaitent se lancer dans la formidable aventure de la formation duale. Nous vous proposons de tirer un premier bilan avec Mélanie Walser, coordinatrice de formation du REN.

Par Patricia Da Costa
Membre du comité du REN

1. Le REN comme facilitateur, ça veut dire quoi ?

Le partenariat avec le REN implique que l'entreprise transmette son savoir-faire et que nous nous occupions du reste. Soit :

- Accompagnement dans toutes les étapes de la demande d'autorisation de former.
- Mise en réseau des entreprises pour couvrir l'entier du plan de formation.
- Recrutement de l'apprenti.e sur la base des besoins et des attentes de l'entreprise partenaire.
- Gestion des démarches administratives relatives à l'engagement d'un.e apprenti.e.
- Rédaction et conclusion du contrat d'apprentissage.
- Versement du salaire, affiliation aux assurances sociales et établissement des déclarations d'accident.
- Coordination et collaboration avec l'école professionnelle.
- Contrôle de la mise en application du plan de formation.
- Médiation en cas de conflits entre les différentes parties prenantes.

2. Quelles sont les principales raisons qui motivent les entreprises à vous solliciter ?

Par son agilité et sa proximité, le REN s'adapte aux attentes des entreprises et les situations se veulent très variées. Il peut s'agir de :

- Libérer du temps à leur formateur.trice et/ ou déléguer la gestion administrative.
- Assurer le suivi scolaire.
- Faciliter les échanges avec les parents.
- Gagner en efficacité lors du processus de recrutement.
- Améliorer la marque employeur en professionnalisant la formation de l'apprenti.e.
- Être soutenu dans une nouvelle expérience en lien avec la formation duale.
- Se réconcilier avec une expérience positive avec un.e apprenti.e.
- Avoir un seul interlocuteur pour assurer le suivi de toutes les démarches officielles et dans le respect des délais.

3. Aujourd'hui le REN en quelques chiffres ?

En 4 ans, le REN a ouvert 43 places d'apprentissage et signé 37 contrats avec une représentation géographique cantonale. En 2019, nous fêtions notre première diplômée ! 80% de nos apprentis ont choisi la voie CFC (avec ou sans maturité intégrée) et 20% s'orientent initialement vers une voie AFP. La plupart poursuit ensuite avec le CFC, ce qui nous réjouit. A ce jour, nous comptons 4 diplômés, dont 2 avec mention, et enregistrons 100% de réussite.

4. Quels métiers couvre le REN ?

Nous ne sommes pas limités à certains métiers. L'entreprise partenaire se charge de la connaissance métiers et nous, nous apportons une valeur ajoutée sur tous les aspects organisationnels, méthodologiques et pédagogiques. Nous offrons des services d'accompagnement de la formation professionnelle et actuellement, nous accompagnons 16 professions différentes et avons des contrats en cours dans 8 domaines : alimentation, restauration, mécanique, chimie, vente, logistique, administration et optique.

5. Quels sont les défis du réseau pour les 4 prochaines années ?

Le défi principal du REN pour les prochaines années est de poursuivre son développement malgré les évènements exceptionnels sur le plan économique, politique, social et géostratégique. Pour le relever, le REN souhaite :

- Créer davantage de synergies entre les réseaux d'entreprises cantonaux.
- Développer des plans de rotations pour les places d'apprentissage.
- Pourvoir les places créées tout en garantissant le « matching » entre la personnalité de l'apprenti.e et la culture de l'entreprise.
- Pérenniser ses activités pour devenir une structure autoporteuse.

DONNEZ UNE CHANCE AU CLIMAT

DÉCARBONEZ LA GESTION DE VOS DÉCHETS

032 838 11 11
contact@svedel.ch
www.svedel.ch

Svedel

ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Capa'cité - Métiers techniques
Visite d'entreprise pour les enseignants

Par Nadia Garavaldi Liengme
Membre du Comité Capa'cité
Responsable du Quartier Technique

Apporter aux enseignants une culture sur l'économie locale

Beaucoup d'enseignants sont passés du statut d'étudiant, au statut d'enseignant sans passer par « la case entreprise ». Ils sont aujourd'hui en charge de l'accompagnement des élèves dans la découverte des métiers et ont souvent une représentation archaïque des filières professionnelles. De leur côté, les entreprises peinent à recruter, et ont beaucoup de mal à faire connaître et à valoriser leurs activités.

Visites d'entreprises pour les enseignants organisées par Capa'cité

Depuis 2018, Capa'cité – en partenariat avec le SEO et le SFPO – organise annuellement plusieurs visites d'entreprises dans différents secteurs de l'économie. Le 9 février dernier, une vingtaine d'enseignants et de représentants de l'OCOSP neuchâtelois ont eu la possibilité d'assister à une présentation de la société Automobiles SENN à Neuchâtel – qui occupe 168 collaborateurs sur quatre sites dont 30 apprentis – et de déambuler dans les différents ateliers de l'entreprise.

Objectifs de ces visites

- Connaître la diversité du monde économique et professionnel local.
- Comprendre le système de formation duale et ses nombreux débouchés.
- Appréhender les différentes organisations des entreprises en fonction de leurs activités et de leur taille.
- Échanger sur l'évolution des métiers et des besoins de qualification au sein de l'entreprise en lien avec les formations et l'orientation.

Ces visites s'adressent à tous les enseignants de l'école secondaire tous niveaux confondus.

L'Association PME et Créateur d'Entreprises
présente son programme d'activités 2022

Par Nadia Garavaldi Liengme
Secrétaire PME-CE
Responsable du Quartier Technique

Créée pour répondre notamment aux besoins de contacts des petites et très petites entreprises ainsi que des indépendants, l'Association PME-CE (230 membres) a tenu ses assises le 8 février dernier à Auvernier. Sa mission consistant à créer des opportunités d'affaires et de favoriser le contact et l'échange entre ses membres tout en organisant tous les mois des conférences et des visites d'entreprises pour ses adhérents, elle a présenté à cette occasion son programme d'activités 2022, un calendrier riche et varié réservé aux membres de l'association et leurs invités.

2022

24 mars 2022
Visite d'entreprise : Coloral SA (nouvelle usine)
Usinage et traitements de surface
Cressier

-

7 avril 2022
Visite du SIAMS et apéritif offert par PBMC SA
Moutier

-

27 avril 2022
Visite d'entreprise : Patric Concept SA
Engineering et Automation
Milvignes

-

29 avril 2022
Apéritif offert par Bâloise Assurances au SINE
Neuchâtel

-

12 mai 2022
Visite d'entreprise et dégustation : Cave des Coteaux
Areuse

15 juin 2022
Apéritif EPHJ offert par Chronode SA
Genève

-

6 juillet 2022
Afterwork
Waves Sky Lounge Bar, Hôtel Beaulac
Neuchâtel

-

30 août 2022
Visite d'entreprise : Humard Automation SA
Robotisation, systèmes de conditionnement, chaînes d'assemblage automatique, cadencements, presses hydrauliques de haute précision, Delémont

-

14 septembre 2022
Visite d'entreprise : Waeber HMS SA
Fabrication d'aiguilles de montres
Fleurier

-

20 octobre 2022
Visite d'entreprise : Bulgari Horlogerie SA
Manufacture Horlogère
Le Sentier

-

8 novembre 2022
Visite d'entreprise : Dixi Medical SA
Fabrication d'électrodes pour le traitement de l'épilepsie
Le Locle

-

Décembre 2022
Afterwork de fin d'année

Une vraie proximité, condition du succès

L'agence générale du Groupe Mutuel, avenue de la Gare 3 à Neuchâtel, est au service de l'assuré.
Le Groupe Mutuel est un assureur global, comme nous l'explique Fabio Bongiovanni, agent général Neuchâtel-Jura.

Fabio Bongiovanni
Agent général Neuchâtel-Jura
fbongiovanni@groupemutuel.ch
+41 79 944 76 56

Un assureur global. Dites-nous, Fabio Bongiovanni, ce que cela signifie.
Si la santé est le secteur d'activité le plus connu du Groupe Mutuel, tant pour l'assurance de base que pour les complémentaires, nous sommes présents également dans les domaines du patrimoine, de l'assurance-vie et de l'entreprise, avec les trois axes qui composent ce dernier secteur: indemnité journalière maladie, LAA et LPP. Le Groupe Mutuel se veut l'assureur santé et prévoyance des privés et des entreprises.

La prévoyance individuelle, on le sait, repose sur trois piliers…
Le premier pilier, l'AVS, représente ce qui est assuré par l'Etat et les différentes caisses de compensation; le deuxième pilier, lui, est géré par les caisses de pensions auxquelles les employeurs ont confié la gestion de l'épargne de leurs collaborateurs; et le troisième pilier, c'est justement la partie de prévoyance individuelle, celle dont on se préoccupe soi-même, en constituant sa propre épargne pour ses vieux jours. Et là le Groupe Mutuel est en mesure de proposer des solutions intéressantes en matière d'assurance-vie, des produits flexibles et adaptés à chaque situation et besoin afin de s'assurer une meilleure retraite.

Dans le même esprit, qu'en est-il cette fois des entreprises?
Pour les entreprises, il y a comme on le sait l'indemnité journalière en cas de maladie, ainsi que l'assurance accident, conclue auprès de la Suva ou d'un assureur privé, en fonction du secteur d'activité. Pour la prévoyance professionnelle, l'entreprise dispose d'un vaste choix de modèle de caisse de pension, en fonction de l'environnement plus ou moins favorables qu'elle décide pour ses collaborateurs.

Les avantages de Groupe Mutuel Prévoyance (GMP)?
GMP est l'une des plus grandes institutions de prévoyance de Suisse romande. C'est aussi une caisse moderne et flexible : elle offre un vaste choix de plans de prévoyance pour coller au plus près des caractéristiques de l'entreprise. De nombreux avantages sont également proposés aux collaborateurs, comme par exemple la retraite, qui peut se prendre en rente, en capital ou en solution mixte rente et capital, avec une décision communicable jusqu'à un mois avant la retraite. Enfin, GMP est une caisse solide, son degré de couverture étant supérieur à 117% au 31 décembre 2021, avec une forte capacité à résister aux aléas du marché.

Pour les collaborateurs qui y sont affiliés, quels avantages?
Le minimum LPP, entre 2013 et 2022, a prévu une rémunération de 12,25%. Pour la même période, GMP a distribué 28,5% de rendement, soit plus du double. GMP se situe clairement au-dessus de la moyenne du marché, avec d'excellents rendements redistribués à ses assurés. Pour 2022, ce ne seront ainsi pas moins de 4% qui seront versés aux assurés.

D'autres avantages?
L'affiliation à GMP est simple : il suffit que l'entreprise nous contacte pour demander une offre qui corresponde à ses attentes. Et GMP n'exige pas d'effectif ou de salaire minimal pour une affiliation. L'entreprise bénéficie ainsi d'un conseil global, avec une gestion centralisée auprès d'un seul interlocuteur dès la conclusion du contrat. GMP met également à disposition de l'employeur un outil internet très pratique, où celui-ci peut entrer lui-même les données de mutations de son personnel.

Un autre avantage est celui représenté par l'agence elle-même, en plein centre-ville…
C'est l'avantage de la proximité. L'assuré, individuel ou entreprise, sait que l'agence est à disposition. Les conseillers et l'agent général sont à son service, avec la possibilité de se rencontrer. Proximité et connaissance du terrain sont essentielles à nos yeux pour une bonne collaboration. Pour moi qui suis un enfant de la ville et du canton de Neuchâtel, je connais la réalité de ce qui se fait ici.

groupemutuel

Avenue de la gare 3 / 2000 Neuchâtel / 0848 803 111
Horaires : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi

BERNARD PYTHON

Photo | reportage | drone | vidéo

/entreprise & industrie

/produits & commercial

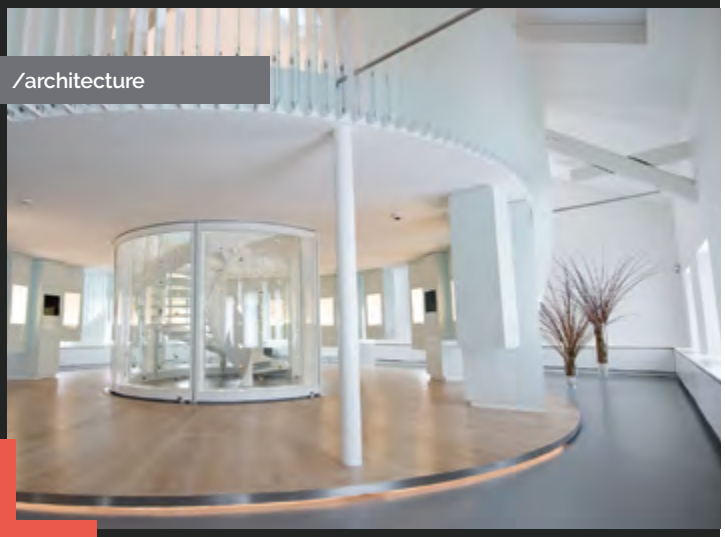
/architecture

L'image est l'élément essentiel à la communication

Mon objectif est de mettre en valeur votre entreprise

/portraits & studio

/bijoux & montres

/évènements & presse

/sport & action

Atelier de l'image
Bernard Python Photographe

CH - Cortaillod | +41 79 213 62 55
www.bernardpython.ch | info@bernardpython.ch

Par Nadia Garavaldi Liengme
Assistante de Direction CNCI
Relations membres CNCI

Jean-Patrick Ducommun

Jean-Patrick Ducommun, patron de l'entreprise familiale SVEDEL, Service de Voirie de l'Entre-Deux-Lacs SA

En quoi consiste votre métier ?

Notre entreprise – qui emploie 20 collaborateurs dont une apprentie conductrice de véhicules lourds (CFC) – collecte les déchets pour le compte des Communes de l'Entre-deux-Lac, du Val-de-Ruz, de Peseux mais aussi des entreprises et des privés sur l'ensemble du territoire cantonal et aussi extra-cantonal. Notre travail ne consiste pas uniquement à ramasser les poubelles. Nous accompagnons nos clients sur le long terme et de manière efficace en les conseillant sur la gestion des déchets. Cela nécessite de connaître leur environnement, de comprendre leur organisation interne, de prendre en compte leurs pics d'activités, la nature de leurs services, de bien analyser toutes les typologies de déchets… tout cela nous permet d'établir un plan d'actions optimisé et sur-mesure.

A première vue, le travail peut paraître ingrat : collecter les ordures ménagères disposées le long des trottoirs et les charger dans une benne de camion, le tout à vive allure. Par ailleurs, le métier accumule les inconforts : travail répétitif et mauvaises odeurs, déplacement à bout de bras derrière le camion, exposition aux intempéries et canicules, automobilistes qui klaxonnent et qui accélèrent pour doubler le camion. Bref, un tableau peu réjouissant. Néanmoins, malgré ces inconvénients, ces professions – qui sont indispensables au bien-être de la population - ont énormément évolué ces dernières années et présentent aussi des avantages tels que les horaires décalés qui permettent à nos collaborateurs de rentrer chez eux (une fois le travail fini), et ce même avant l'horaire de fin et des salaires intéressants.

Ces professions indispensables au bien-être de la population ont énormément évolué ces dernières années.

Qui sont vos clients ?

Des communes (28% de notre chiffre d'affaires), des entreprises, des restaurants, des artisans et des particuliers, soit l'ensemble du tissu économique neuchâtelois.

Svedel SA est la première entreprise suisse à avoir acquis des camions-poubelles électriques. Pourquoi ?

Notre entreprise a toujours essayé de faire les choses qui vont dans le « bon sens », au niveau du développement durable. Nous avons aujourd'hui 3 camions électriques pour le ramassage des déchets. Grâce aux équipements de nos camions, nous sommes en mesure de garantir la traçabilité des déchets à nos clients.

Ces véhicules sont-ils plus chers que leurs cousins carburant au diesel ?

Oui. A l'achat, un camion électrique coûte entre CHF 850'000.- et CHF 1'200'000.-, soit deux fois plus cher qu'un camion thermique. Mais l'amortissement de ces véhicules s'opère sur une période équivalente à ceux des camions thermiques, soit 6 ou 7 ans. Autres avantages financiers : ces véhicules nécessitent peu d'opérations de maintenance et ne seront pas soumis à la RPLP (taxe poids lourds) avant 2025, voire au-delà si le moratoire demandé par l'ASTAG est accepté. A cela s'ajoute un avantage non chiffrable : un gain sensible en termes d'image.

Les pouvoirs publics se montrent-ils désireux d'adopter des politiques plus incitatives dans le domaine de l'électromobilité dans votre secteur ?

Non. Les pouvoirs publics neuchâtelois – tous partis confondus - n'ont montré aucun intérêt à notre démarche. En revanche, ils adorent donner des leçons de morale, notamment en termes de développement durable. Finalement, l'écologie reste un accessoire politique utilisé en période électorale mais par rapport à notre domaine on ne joint pas le geste à la parole politique.

Que peut-on vous souhaiter pour les années à venir ?

D'une manière générale, que la situation économique se stabilise afin que les entreprises du canton puissent aller de l'avant et pérenniser leurs activités et leurs emplois. Le savoir-faire de la région se traduit par un dynamisme exceptionnel ; dommage qu'il ne soit pas plus valorisé par l'Etat. En ce qui concerne mon entreprise, nous n'avons pas l'ambition de grandir mais de continuer à fournir un travail de qualité tout en innovant. Depuis 2017, nous sommes certifiés ISO 9001 (contrôle qualité), ISO 14001 (management environnemental) et ISO 45001 (santé et sécurité au travail). Nous poursuivrons notre travail dans des conditions respectueuses du cadre de vie et du développement durable.

Formations Export

Accords de libre-échange, statut d'exportateur agréé

28 avril 2022, 9h00 – 17h00

Hôtel Beaulac, Neuchâtel

-

L'origine non-préférentielle, certificats et attestations d'origine

3 mai 2002, 13h30 – 16h30

CNCI, Serre 4, Neuchâtel

-

Les INCOTERMS

17 mai 2022, 9h00 – 17h00

Hôtel Beaulac , Neuchâtel

-

Le Carnet A.T.A.

19 mai 2022, 13h30 – 16h30

CNCI, Serre 4, Neuchâtel

-

Atelier

Étude de cas pratiques INCOTERMS

31 mai 2022, 13h30 – 17h00

CNCI, Serre 4, Neuchâtel

L'intro du matin

27 avril

Comment choisir dans la jungle foisonnante de labels et de certifications liés à la responsabilité sociale et environnementale ?

Dans la jungle foisonnante de labels et de certifications liés à la responsabilité sociale et environnementale, Mme Leila Pamingle, directrice d'Ecoparc, fait le point et apporte un éclairage bienvenu pour faire des choix en adéquation avec les besoins d'une organisation.

Les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance prennent chaque année davantage de place dans l'organisation et le budget d'une entreprise. La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) n'est pas un phénomène de mode. Elle s'inscrit concrètement dans une action commune où la structure respecte non seulement les clés de la durabilité, mais également ses fournisseurs, ses partenaires, cela jusqu'aux clients et aux collaborateurs.

27 avril 2022, 07h30 – 09h00

CNCI, Neuchâtel

Retrouvez notre agenda

L'intro du matin

19 mai

La Blockchain, nouvelle arme du luxe ?

Avec la participation de M. Vincent Perriard, co-fondateur de la Fondation ORIGYN, un outil novateur pour lutter efficacement contre les contrefaçons des produits de luxe. Cette personnalité bien connue dans le monde de l'horlogerie – Président de HYT Watches a notamment dirigé les montres Concord et Technomarine – s'est associée pour cela à des spécialistes de diverses technologies, blockchain, intelligence artificielle (IA) et apprentissage automatique (ou machine learning).

Les marques de luxe sont de plus en plus nombreuses à proposer des certificats d'authenticité numériques. Mais la blockchain permet-elle d'assurer de manière totalement fiable l'authenticité des produits de luxe ? Est-elle un remède absolu à la contrefaçon ? Cette technologie sert-elle davantage les intérêts des marques que ceux de leurs clients ?

nadia.garavaldi@cnci.ch

19 mai 2022, 07h30 – 09h30

CNCI, Neuchâtel

Assemblée générale CNCI

24 mai

Conférence sur le thème Le Métaverse
Avec la participation d'Anouk Summermatter
Entrepreneure, avocate au barreau de New-York
et spécialiste du jeu vidéo

Buffet dînatoire
Il était une fois le Bohème Chic !

Un grand merci aux sponsors de la soirée :

ADMIRIS

PIGUET GALLAND & CIE SA.
BANQUIERS DEPUIS 1876

FACCHINETTI 100 ANS UN ENGAGEMENT DURABLE

Mardi 24 mai 2022, 17h00

Patinoire du Littoral, Neuchâtel

L'intro du matin

2 juin

Cryptomonnaies : comment sécuriser ses actifs ?

Avec la participation de M. Alexandre Poltorak, co-fondateur de la société Hodling SA à Neuchâtel.

Comprendre comment stocker sa cryptomonnaie constitue une étape essentielle pour un utilisateur souhaitant sécuriser ses monnaies virtuelles. En effet, bénéficier d'un excellent portefeuille de stockage devient incontournable pour ne pas risquer son investissement.

nadia.garavaldi@cnci.ch

2 juin 2022, 07h30 – 09h30

CNCI, Neuchâtel

viteos

Prestations **énergétiques**
pour les entreprises

Réduisez vos dépenses et vos émissions de CO_2

- Contracting solaire
- Optimisation des installations techniques
- Certifications d'efficience énergétique
- Installation de bornes de recharge

Offre gratuite et sans engagement

viteos.ch / 032 886 08 86

DIXI polytool

OUTILS DE PRÉCISION EN CARBURE MONOBLOC ET DIAMANT

NOUVELLE INNOVATION !

LES FRAISES DENTURE DROITE

DIXI 7233

swiss made since 1946 SWISS MADE

DIXI POLYTOOL S.A.
Av. du Technicum 37
CH - 2400 Le Locle
T +41 (0)32 933 54 44
F +41 (0)32 931 89 16
dixipoly@dixi.ch

Petit, précis, DIXI

www.dixipolytool.com